



www.ville-pontarlier.fr

Ville de
PONTARLIER

Ponta
DOUX

Pontarlier accélère
sur les mobilités douces

Politique globale en faveur des modes doux 2020 - 2026

Conférence de presse du 22 septembre 2021

Vous avez dit modes Doux ?

Les modes doux regroupent l'ensemble des modes de déplacement qui utilisent l'énergie humaine pour se déplacer.

- ▶ La marche à pied 
- ▶ Le vélo 
- ▶ Mais aussi la trottinette, le skate-board....  

Le fort développement des équipements motorisés y sont parfois associés
Trottinettes, over-board, gyropodes, skate-board... équipés de moteurs électriques

Les différentes échelles de la mobilité

► La Région Bourgogne Franche-Comté

Trains régionaux, réseau routier régional interurbain, transports scolaires, intermodalité (avec le vélo en gare...), coordinateur de l'offre de mobilité sur le territoire, innovation (autostop organisé...), information multimodale... Document de planification : le SRADDET

► Le Département du Doubs

Transport des élèves en situation de handicap, les routes et les infrastructures départementales, politique modes doux.

► Le Pays Haut-Doubs

Bassin de mobilité dans le cadre de la LOM

► La Communauté de Communes du Grand Pontarlier

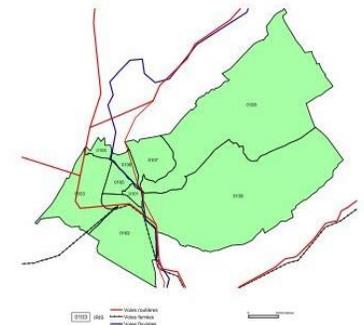
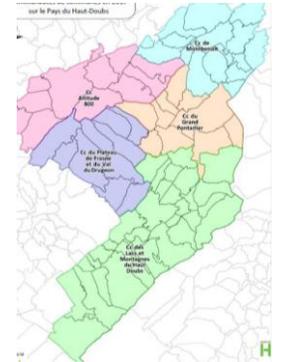
Compétente en mobilité depuis le 1^{er} juillet 2021

Schéma Directeur intercommunal des modes doux en cours d'élaboration

► La Ville de Pontarlier

Compétente en voirie, accessibilité

Réseau de transport régulier, transport à la demande et transport scolaire



Etat des lieux des cheminements doux

Le piéton : les actions de la Ville



► La mise en accessibilité des espaces publics à travers le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics : **réfection du centre-ville et quartier St-Pierre**

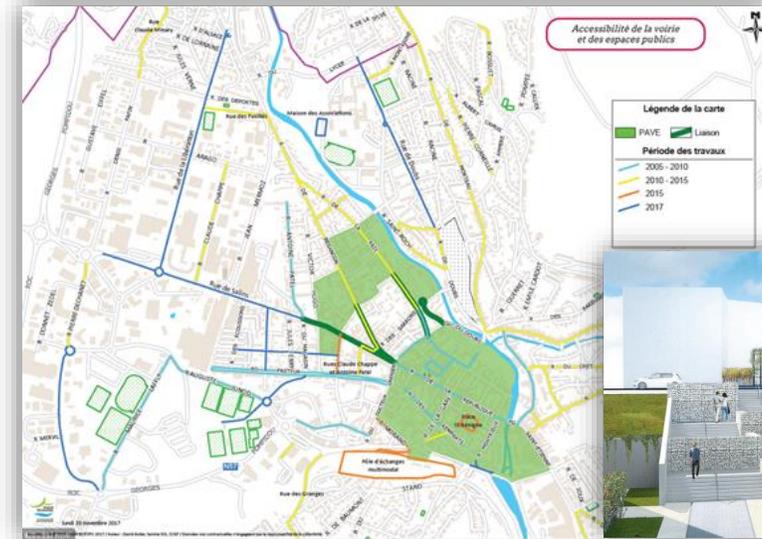
Largeur des cheminements, aménagement des passages piétons, mise aux normes du mobilier urbain...

► Présence d'éclairage public pour **sécuriser les cheminements et les traversées piétons**

► **Continuité** des cheminements piétons (acquisitions d'emplacements réservés)

► Intégration de trames vertes support de **cheminements doux dans les opérations d'aménagements urbains** (Zac des Epinettes et Ilot St Pierre)

► **Améliorations partielles** des cheminements existants peu aménagés ou dégradés

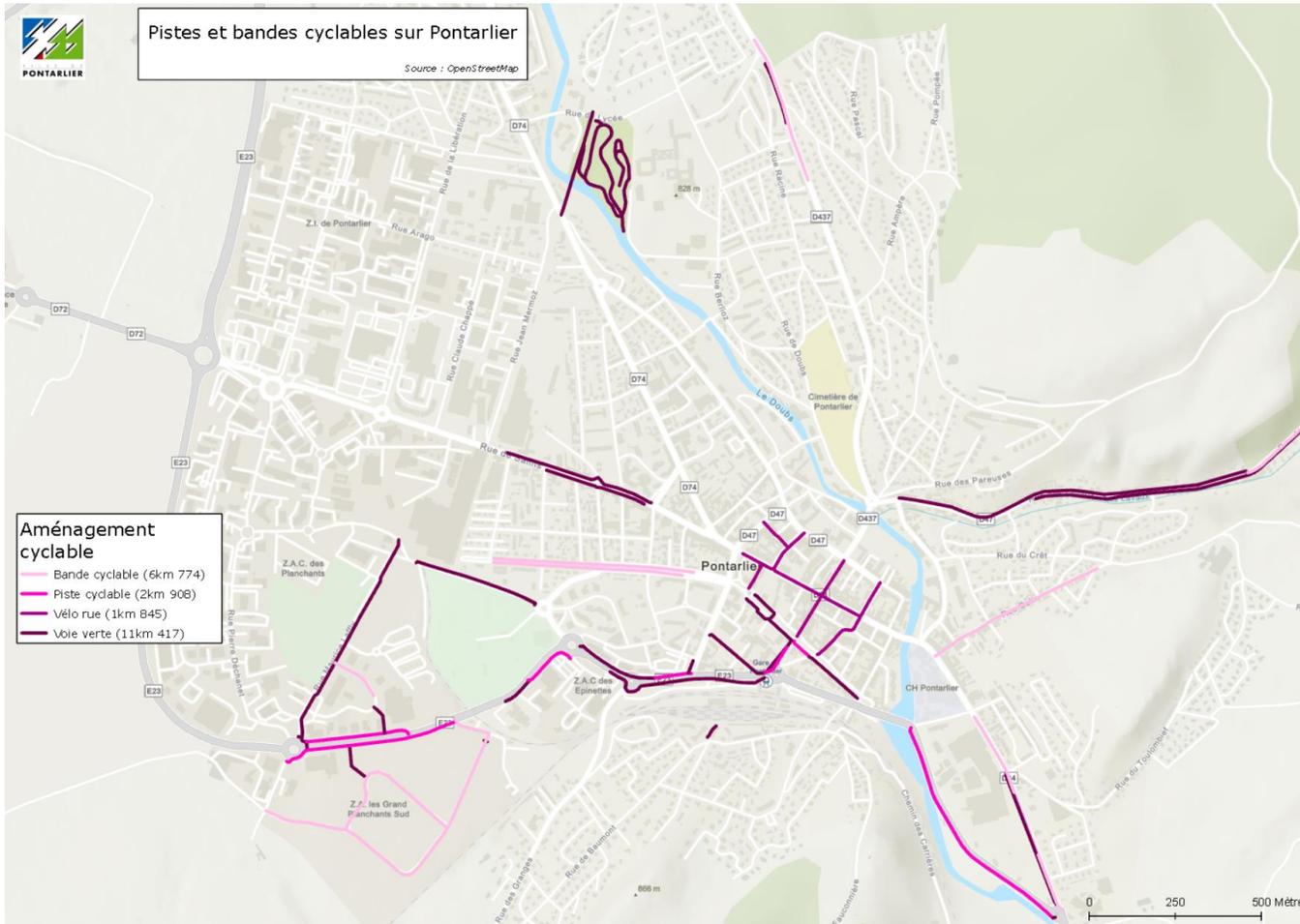


Etat des lieux des cheminements doux

Le cycliste : les actions de la Ville



Le réseau existant de **14,4 km linéaire**



SÉPARATION DES USAGES

- ▶ Bande cyclable : **4 km**
- ▶ Pistes cyclable unidirectionnelles : **2,1km**
- ▶ Pistes cyclables bidirectionnelles : **2,9km**
- ▶ Voie partagée : **2,4 km**

MIXITÉ

- ▶ Zone 30 : **1,5 km**
- ▶ Vélorue : **1,5 km**

Création de voies cyclables lors de chaque rénovation lourde de voirie (ex rue de Salins).

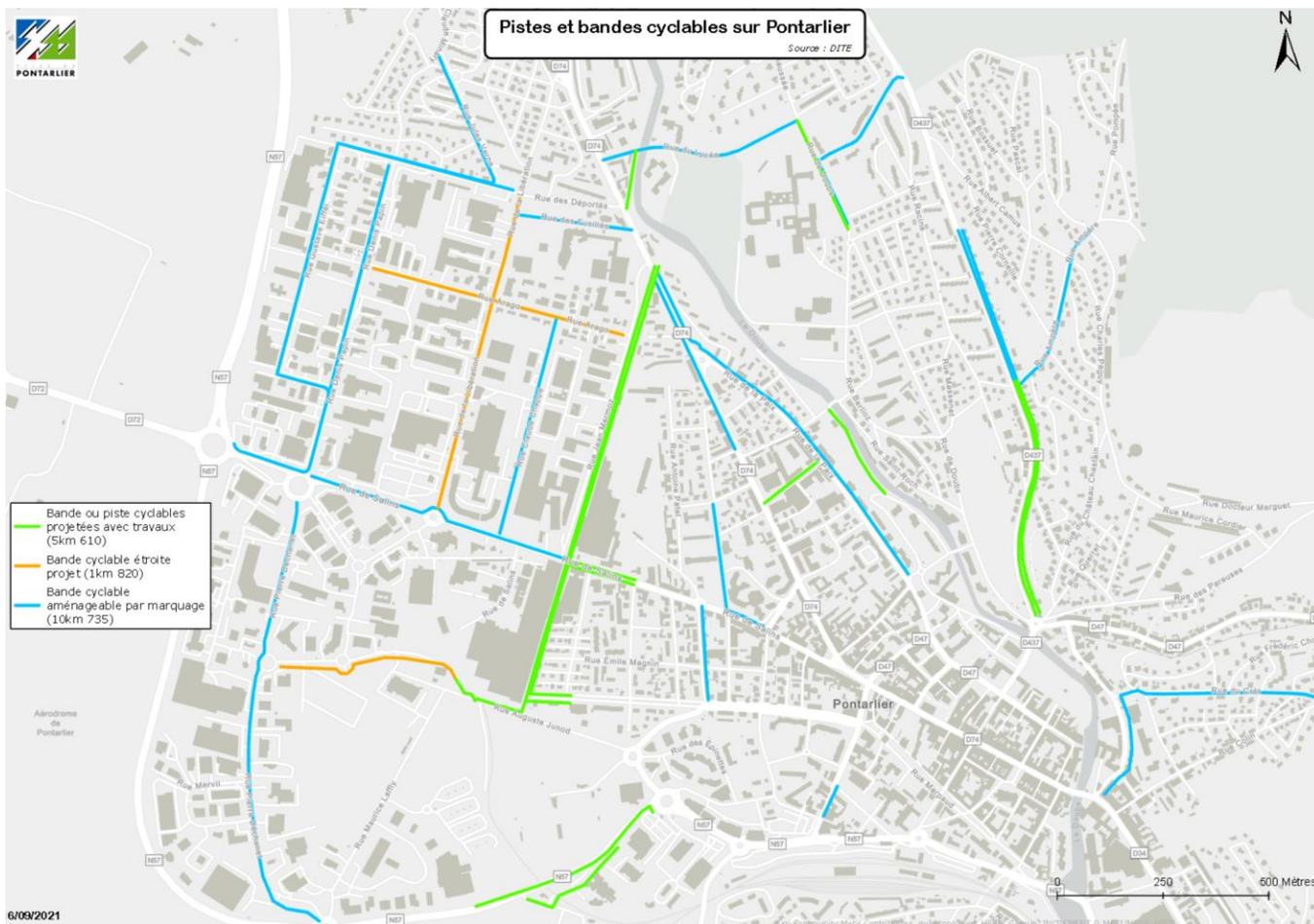


Etat des lieux des cheminements doux

Le cycliste : les actions de la Ville



L'amélioration du réseau cyclable : état projeté



SÉPARATION DES USAGES

- ▶ Bande ou piste cyclable avec travaux conséquents : **4,6 km**
- ▶ Bande cyclable étroite : **1,8 km**
- ▶ Pistes cyclables aménageables par marquage : **10 km**

MIXITÉ

- ▶ Zone 30 : **en cours d'étude**
- ▶ Vélorue : **en cours d'étude**

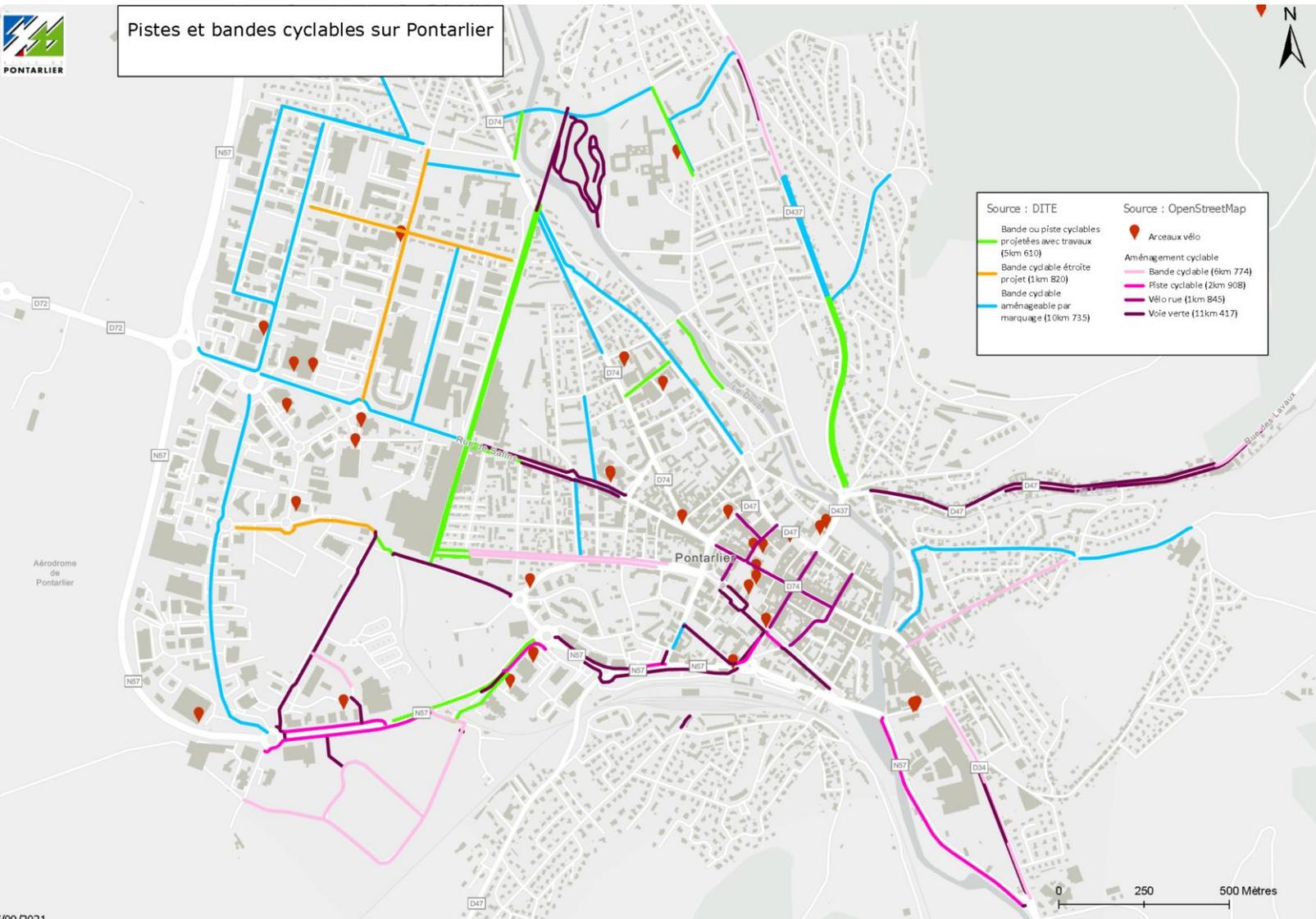
(évolutions envisagées sur la base des conclusions des études structurantes en cours et à venir)

Etat des lieux des cheminements doux

Le cycliste : les actions de la Ville



L'amélioration du réseau « cyclable » : état projeté



► visualisation de discontinuités

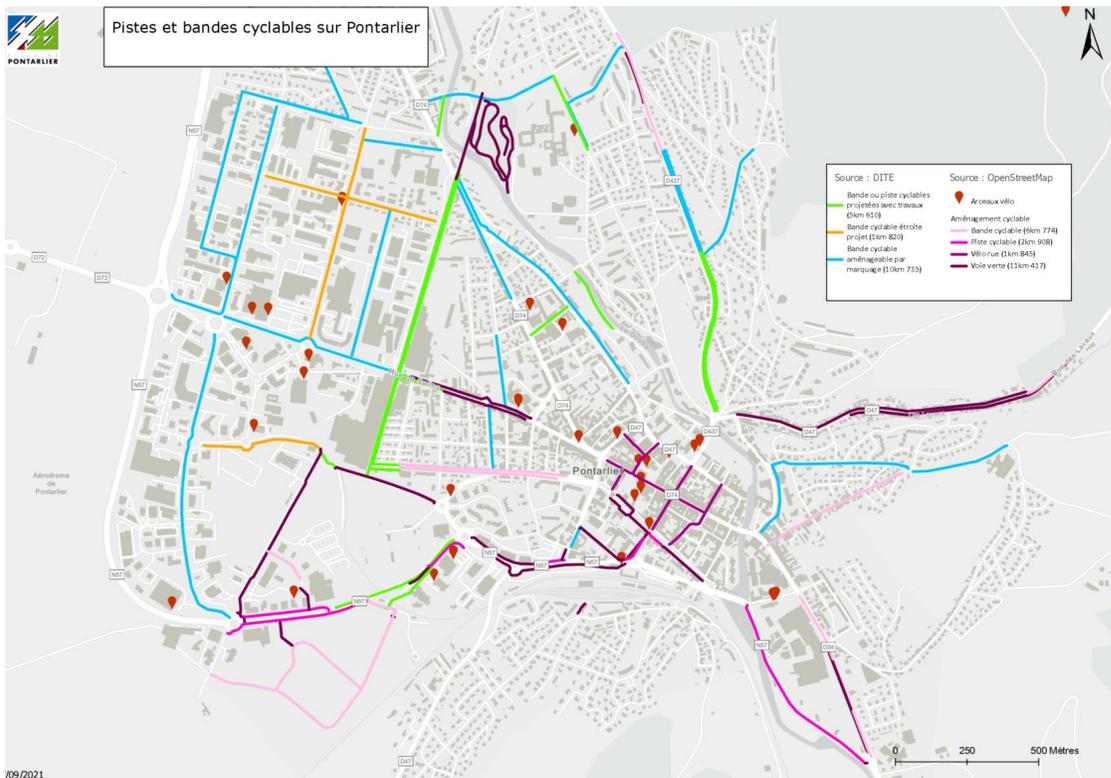
- portions de rue
- carrefours non aménagés

Etat des lieux des cheminements doux

Le stationnement et la signalétique cyclable



Stationnement et signalétique : synthèse de l'existant et potentiel



STATIONNEMENT VÉLO

- ▶ 85 places publiques et 62 privées
- ▶ Un centre-ville bien pourvu en arceaux
- ▶ Très peu d'abris à vélos
- ▶ Des équipements parfois obsolètes

SIGNALÉTIQUE vélo et piétons

- ▶ **Signalétique horizontale** : à améliorer (marquage au sol trop rare, discontinuités, incohérences parfois)
- ▶ **Signalétique verticale**: à améliorer (un manque de signalétique réglementaire sur certains tronçons).





Pontarlier accélère
sur les mobilités douces

8 thématiques fortes

1. Inciter à la marche à pieds pour les déplacements en milieu urbain

- Améliorer les cheminements existants (mise en accessibilité, éclairage, choix de revêtements adaptés, réfections...)
- Renforcer le maillage existant en particulier autour des pôles générateurs de développement (écoles, équipements publics..) et au sein des quartiers.
- Développer une signalétique (jalonnement) basée sur le temps de déplacement (ex : piscine – 3 min à pieds)

2. Sécuriser les déplacements

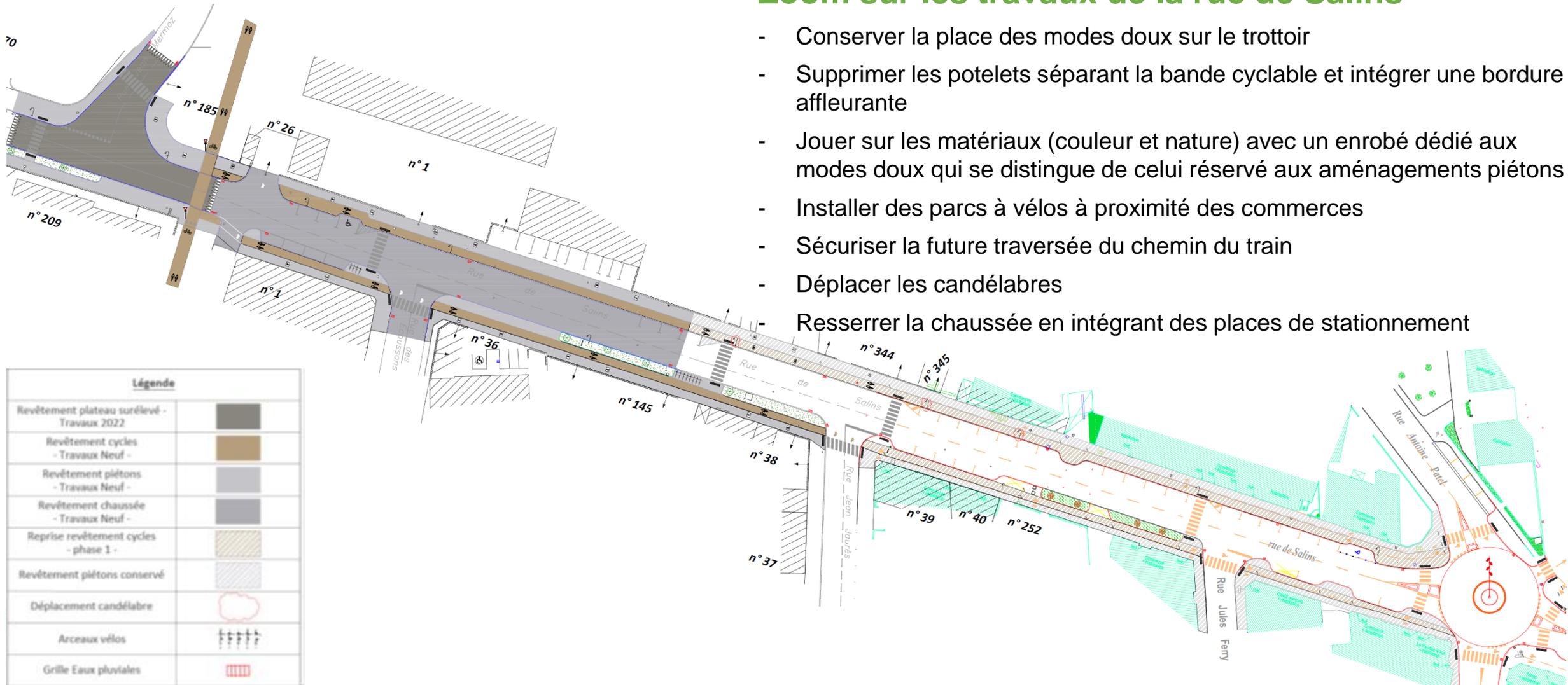
- Aménager les abords des pôles générateurs de déplacements, notamment les écoles
- Traiter les points noirs de circulation et sécuriser les traversées piétonnes
- Eviter les discontinuités dans les cheminements (*création de passerelles par exemple*)
- Renforcer la signalétique horizontale et verticale
- Engager une campagne de réfection des bouches d'égouts

3. Favoriser la pratique du vélo pour les déplacements

- Créer un réseau cyclable pontissalien hiérarchisé autour des pénétrantes routières structurantes et de la voie verte (création d'une rocade cyclable)
- Développement du réseau + 1 à 2 km/an, soit 7 à 10 km supplémentaires d'ici la fin du mandat.
- Créer des bandes cyclables sur les voiries dont la largeur le permet
- Intégrer, lorsque cela est possible techniquement, la création d'infrastructures modes doux dans chaque projet de rénovation d'envergure de voirie (exemple de la rue de Salins en 2021)
- Adopter les nouvelles dispositions du code de la route (*sas à vélos, panneaux tourne à droite*)
- **Mettre en place des aménagements « modérateurs de circulation »** (*zone 30, espaces partagés...*)

Zoom sur les travaux de la rue de Salins

- Conserver la place des modes doux sur le trottoir
- Supprimer les potelets séparant la bande cyclable et intégrer une bordure affleurante
- Jouer sur les matériaux (couleur et nature) avec un enrobé dédié aux modes doux qui se distingue de celui réservé aux aménagements piétons
- Installer des parcs à vélos à proximité des commerces
- Sécuriser la future traversée du chemin du train
- Déplacer les candélabres
- Resserrer la chaussée en intégrant des places de stationnement





*La Politique en faveur des modes doux
de la Ville de Pontarlier*

4. Améliorer le stationnement des cycles

- **Doubler le nombre de places de stationnements** : installation d'arceaux ou de parcs à vélos dans toutes les écoles et à proximité de tous les bâtiments publics
- Remplacer le mobilier obsolète,
- Investir dans des stationnements sécurisés.

5. Accompagner les pratiques et les pratiquants

- Installer des bornes de recharge pour les VAE (vocation touristique)
- Installer des consignes en lien avec les pôles générateurs de déplacements,
- Lutter contre le vol (vidéoprotection, marquage des vélos...).
- **Sensibiliser et former les potentiels usagers** : sensibilisation au savoir rouler en ville pour les scolaires, formation pour les séniors...
- Acheter des vélos de services pour les agents de la collectivité
- **Être force de proposition auprès de la CCGP pour développer des services** : location, réparation de vélos en lien avec les acteurs locaux, application mobile....



6. Créer une dynamique de réseau, d'échanges et de partenariats

- Animer des **ateliers thématiques** réunissant différents acteurs selon le sujet abordé (*employeurs, responsables d'établissements scolaires, associations locales, commerçants, partenaires institutionnels...*)
- Mettre en place des **actions ou des projets partenariaux** (*opération centre-ville piéton en partenariat avec les commerçants, accompagnement à la mise en place de plans de mobilité inter entreprises ou inter administrations...*)
- Créer des **événements** en lien autour de la mobilité douce (*faire découvrir des nouveaux matériels, initier des challenges inter-entreprises ou inter-administrations*).
- Travailler en collaboration avec les forces vives du territoire (*association Selle vous plait, le conseil inter-quartiers, partenaires institutionnels...*)



7. Se doter d'outils de communication adaptés

- Création de cartes ou applications interactives permettant de
 - Géolocaliser les cheminements piétons ou voies cyclables, les abris vélos, les consignes
 - Suivre les travaux, les aménagements et les équipements annuellement
 - Alerter sur les travaux ou points de vigilance (certains carrefours)

8. Favoriser l'intermodalité

- Le réseau TCP
- Le réseau Mobigo
- La gare



Les actions engagées en 2021

- ▶ Installation et réfection de **30 places de stationnement vélos** (15 arceaux installés sur 6 sites : gymnase Léo Lagrange (nouveau), tennis (remplacement), rue de Salins, espace Pourny...)
- ▶ Traçage de **bandes cyclables** dans les rues Victor Hugo, Renée Rognon
- ▶ Travaux de réfection de la Rue de Salins intégrant l'application d'un nouvel enrobé « signal » : **création de 300 m de voies douces**
- ▶ Mise en place du **forfait mobilité pour les agents** de la Ville, de la CCGP et du CCAS (200€ /an)
- ▶ Pose d'éléments de **signalétique** horizontale et verticale sur certaines voies existantes.
- ▶ Adhésion de la Ville à l'association « **Club des villes et territoires cyclables** »

L'avenir se prépare en 2021



- ▶ Identification d'**emplacements réservés** dans le futur **PLUIH** pour la création de futures voies douces ou pour assurer les continuités piétonnes
- ▶ Travail engagé avec le Département pour aménager le **chemin du train en 2022**
- ▶ Participation à l'élaboration du **schéma intercommunal des modes doux** initié par la CCGP
- ▶ Acquisition de **matériel pédagogique** pour les formations et la sensibilisation des scolaire au respect code de la route
- ▶ Lancement d'une **étude globale sur la circulation et le stationnement de tous les modes de déplacement** au sein de la Ville.
- ▶ Réflexion visant à améliorer la **signalétique verticale et horizontale** au niveau des carrefours et traversées.
- ▶ **Programmation** des futures voies douces de 2022
- ▶ Saisie des **opportunités foncières** dans le cadre de projets d'aménagements privés

▶ L'engagement d'un rendez-vous annuel

Chaque année, au mois de mai, la Ville communiquera sur les actions prévues dans l'année en cours en faveur des modes doux.



Des partenariats à créer pour dynamiser notre réseau !

- L'Etat, en charge notamment des études et des travaux en lien avec la RN 57
- La Région, compétente en terme de transports régionaux mais également financeur de projets d'intérêt local ;
- Le Département développe son propre schéma directeur départemental cyclable et financera des projets locaux ;
- Le Pays du Haut-Doubs, bassin de Mobilité, échelon de coordination avec les territoires voisins;
- La CCGP, en charge de la compétence mobilité depuis le 1er juillet 2021, élabore son schéma directeur intercommunal des modes doux;
- Les acteurs et partenaires locaux : employeurs, commerçants, associations...
- ...





Merci pour votre attention !